

Briefing badges poussines 2016

Tout d'abord, merci d'être présents aujourd'hui.

Pour commencer, je vous rappelle que chez les poussines, les monitrices ont le droit de souffler jusqu'au 3ème degré (indication de l'élément, non de la façon dont il doit être fait).

À partir du 4ème degré, toute aide orale sera pénalisée de 0,30 pt.

Du 1er au 3ème degré, suite d'éléments et non enchaînement, donc **on ne prend pas en compte les arrêts ou chutes entre chaque paragraphe.**

La monitrice ne doit pas être sur les tapis (sauf aux barres) ou entre le tremplin et la table de saut (pénalité de 0,5 pt), ainsi que la main au-dessus du tapis.

La note se compose de 2 parties :

- **Note D** : note de difficulté.
- **Note E** : note d'exécution 10 – fautes d'exécution, fautes spécifiques et exigences techniques.

Les difficultés sont prises en compte si elles sont reconnues.

Si non reconnues, **ne pas compter la VD.**

Attention de bien faire la différence entre éléments tentés ou non, un élément reconnu ou non.

Paragraphe coté : si l'élément écrit en gras est non fait ou aidé, on ôte la **valeur de l'élément** sur la note D et **3.00 pts sur la note E** (avec l'accord du président du jury).

Si dans le paragraphe, il y a 2 éléments écrits en gras et qu'ils soient oubliés les 2, on **n'enlève qu'une seule fois les 3.00 pts.**

Paragraphe non coté :

- si avec un intitulé, si l'élément écrit en gras non fait : -0,80 pt
- si chorégraphie, -0,10 pt par tiret oublié (pas + de 0,80 pt).

La note finale est la note D + la moyenne de la note E.

Si la note E est négative, **la note D reste acquise.**

Chez les poussines, **la mauvaise annonce de degré n'est pas pénalisée.** On note ce qu'on a vu.

Si chute sur un élément et qu'il est recommencé, -1.00 pt de chute et fautes sur la dernière exécution.

Importance d'avoir sous les yeux le tableau des fautes générales et celui des éléments tentés et reconnus.

Table de saut

Comme en jeunesses et aînées, 3 courses pour 2 sauts.

Les sauts doivent être identiques.

Si saut différent de celui annoncé, **le préciser au moniteur qui peut demander la nullité du saut.** Si ne le demande pas, **la gym doit refaire le même saut.**

Au 3ème degré, si la gym fait un pas, prévenir l'entraîneur qu'on a vu un 2ème. S'il confirme un troisième degré, on applique les pénalités du 3^{ème}

4ème et 5ème lune, déplacement des mains lors de la phase d'appui, saut nul (pas si mains glissent)

Si bras fléchis lors de la lune, **saut nul uniquement si tête touche la table** (et pas si la queue de cheval touche la table de saut).

On juge le saut mais la course qui le précède.

Barres

Pour l'entrée, un 2ème élan est autorisé si la gym ne touche pas l'agrès, ne passe dessous. Si elle touche ou passe dessous : -1.00 pt.

Hauteur des barres en fonction de la taille de la gym.

Pour les balancés, attention aux courbes. **Vérifier les ET en fonction des degrés.**

3ème degré : passage de la BI à la BS, si aide de la monitrice= -0,80 pt

2ème degré : ½ tour par couronné : si frôle la barre (du genou au pied) -0,30 pt, si heurte la barre (ou pose le pied) -0,50 pt.

1er et 2ème degré : rotation AV : Bien regarder le tableau des éléments tentés et reconnus ainsi que les ET.

Pénalité si rotation non contrôlée. Pas de chute si non contrôlée, la finalité du mouvement est de finir le mouvement en barres, c'est la sortie ! **Il n'est pas demandé que la gym tienne la position groupée.**

Poutre

Pour l'entrée, un 2ème élan est autorisé si la gym ne touche pas l'agrès, ni ne passe dessous. Si touche ou passe dessous : -1 pt.

Équerre du 3ème, **équerre passagère demandée**. Si position tenue, **pas de pénalité**.

Entrée du 5ème (entrée équerre) : si pose des fesses entre équerre et ¼ de tour, chute sur l'agrès -1.00 pt.

Pour être reconnu, un élément doit être revenu au moins un pied sur la poutre.

ATR 1 jambe (3ème et 4ème degré), 1ère jambe peut dépasser la verticale, mais pénalisation si pas d'alignement mains-épaules-bassin. Pas de hauteur minimum pour la 2ème jambe.

Le sursaut n'est pas un pas chassé, les 2 pieds doivent décoller en même temps. ET

Attention aux angles saut et ATR .

Un récapitulatif est posé sur la table de chaque jury.

Position accroupie : dos rond ou non vertical: -0,10 à 0,30.

Dans les pivots et ½ tour, la **pose du talon** définit la fin de la rotation.

Sol

Chorégraphie, -0,10 pt par tiret oublié. Si un paragraphe complet est oublié, on ne retire que le nombre de tirets et pas 0,80 pt comme pour les autres paragraphes.

Si exécution d'une partie d'un élément coté : perte de la valeur de l'élément en note D et -3 pts en note E, plus fautes sur la partie exécutée (ex : rondade-flip demandée et juste rondade exécutée).

Dans les pivots et ½ tour, la pose du talon définit la fin de la rotation.

Formation physique

Lors de la répétition du 1er groupe, tous les juges évaluent l'exécution d'une même gym afin de pouvoir discuter de la note et se mettre au diapason car souvent beaucoup d'écart entre certains juges.